

ID: 073-200041010-20221215-DEL_204_2022-DE



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX le 15 décembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 07 décembre 2022, s'est réuni à Montmélian — Espace François Mitterrand, en séance publique, sous la présidence de Jean-François DUC.

Nombre de membres en exercice : 63 Nombre de membres présents : 44 Nombre de membres votants : 52

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN		F. VILLAND	Х
Catherine	BRISSE	ARVILLARD	Х		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	Χ		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	Х		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	Х		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON	Х		
Eric	BARBIER	CHAMP LAURENT			Х
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	Х		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			Х
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	Х		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	Х		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	Χ		r'
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	Χ		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	Χ		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	Χ		=
Michel	DURET	LA CHAVANNE	Χ		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			Х
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	Χ		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	Χ		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	Χ		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	Χ		
André	DAZY	LE PONTET			Х
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	Х		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETTES	Χ		
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	Х		
André	BUISSON	MONTMELIAN	Х		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN		A. CONAND	Х
Anne	CONAND	MONTMELIAN	Х		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	Х		

Délibération 204-2022 Page 1 sur 3

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le



ID: 073-200041010-20221215-DEL_204_2022-DE

Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	Χ		
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN			X
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	Χ		
Giuseppina	PATRAS	MYANS			Χ
Lionel	MURAZ	PLANAISE	Χ		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		C. LEVANNIER	Χ
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	Χ		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE		JF. CLARAZ	Χ
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	Χ		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	1 1111	JJ. BAZIN	Χ
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	Χ		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE			Х
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	Χ		mall.
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	Χ		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	Χ		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	Χ		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	Χ		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	Χ		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	Χ		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	Χ		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	Х		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	Χ		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	X
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	Х		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	Χ		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE		N. REBATEL	Χ
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	Х		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE	Х		
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY		JL. BENETTI	Х
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET			Х
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	Х		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			Х

204-2022 : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DE l'OFFICE DE TOURISME ET DES LOISIRS COEUR DE SAVOIE.

Rapporteur: Jean-François DUC

Suite aux changements de statuts de l'office de Tourisme et des Loisirs Coeur de Savoie, intervenus au 1^{er} Janvier 2021, de la mise en place de la nouvelle Gouvernance et conformément aux articles R133-13 et Article R133-16 du Code du tourisme :

Article R133-13.

Le directeur de l'office de tourisme fait chaque année un rapport sur l'activité de l'office qui est soumis au comité de direction par le président, puis au conseil municipal ou à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

Délibération 204-2022 Page 2 sur 3

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le



ID: 073-200041010-20221215-DEL_204_2022-DE

Article R133-16.

Le compte financier de l'exercice écoulé est présenté par le président au comité de direction, qui en délibère et le transmet au conseil municipal ou à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale pour approbation.

Le conseil communautaire est donc invité à approuver le rapport d'activité 2021 et le compte d'exploitation, déjà approuvé par le CODIR de l'Office de Tourisme et des loisirs Cœur de Savoie, le 30 mars 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

➤ APPROUVE le rapport d'activité 2021 ainsi que le compte financier de l'année 2021 de l'Office de Tourisme et des loisirs Cœur de Savoie.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

AINSI DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le secrétaire de séance

Sébastien MARTINET

Le premier Vice-Président,

Jean-François DUC

Délibération 204-2022 Page 3 sur 3